



Tourisme. Le Gard souhaite obtenir le label « Vignobles et découvertes » pour deux de ses territoires.

A la découverte des vignes Gardoises

■ Le Gard est un département touristique, enfin, il compte sur cette ressource qui est sa première en terme d'économie pour se faire connaître et attirer toujours plus de badauds. Alors il faut travailler dur à la réalisation d'une vitrine alléchante et pour se faire, on crée, on se rassemble, on envisage et on essaie d'avoir des labels pour valoriser l'ensemble. Après les Appellations d'Origine Contrôlée, qui permettent au Gard d'être parmi les meilleurs terroirs de France, les instances départementales se dirigent vers le label national « Vignobles et Découvertes ».

Parce que ce label « Vignobles & Découvertes » est le reflet du dynamisme propre d'un territoire, de ses spécificités et de ses atouts, mais également parce qu'il est générateur de « consommation touristique », l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Gard (ADRT) et ses partenaires poursuivent leur démarche en vue d'obtenir de nouvelles labellisations.

Ainsi, deux nouveaux territoires viennent de déposer leur candidature: celui du Pays de Sommières avec la destination « Languedoc Portes de Camargue » et celui des Cévennes avec la destination « Le Vignoble des Cévennes ». « Languedoc Portes de Camargue »: ce nouveau dossier, inter départemental entre le Gard et l'Hérault, est porté par l'association « Languedoc Portes de Camargue », en partenariat avec le Conseil Interprofessionnel des Vins du **Languedoc** (CIVL).

L'union fait la force

Créée en février 2015, l'association a pour membres fondateurs les Communautés de Communes du Pays de Sommières et du Pays de Lunel, les interprofessions, Syndicats et Organisations viticoles présents sur le territoire concerné, les Offices de Tourisme du Pays de Lunel et du Pays de Sommières et les ADRT du Gard et de l'Hérault. 70 partenaires sont mobilisés: 17 caveaux, 21 hébergements, 5 restaurants,

13 activités de loisir, 9 sites touristiques, 10 événements, 2 Offices de Tourisme et 3 agences réceptives. « Le Vignoble des Cévennes »: ce nouveau dossier est porté par l'association « Tourisme et Vignobles en Cévennes », créée en juillet 2012, dont les membres fondateurs sont l'ADRT du Gard, le Syndicat IGP Cévennes et le territoire du Pôle touristique du Piémont Cévenol. Sont également associées les Communautés de communes du Piémont Cévenol, de Cèze Cévennes, Leins-Gardonnenque et Alès Agglomération. 61 partenaires sont mobilisés: 1 caveaux, 18 hébergements, 17 restaurants, 3 Offices de Tourisme, 4 cavistes, 1 site touristique et 2 agences réceptives.

La réponse pour ses deux dossiers est attendue fin mai, début juin mais tout a été fait dans les règles de l'art et le Gard peut compter sur ce genre de label avant le début d'une saison qui sera cruciale pour l'économie départementale.

ANTHONY MAURIN